

Entraide Familiale

Depuis 1954

SERVICE PRESTATAIRE



- 24,50 € par heure avec une prise en charge pour une aide à domicile et/ou une auxiliaire de vie sociale.
- 25,50 € par heure en plein tarif sans prise en charge.
- 38,28 € par heure pour une Technicienne de l'Intervention Sociale et Familiale.
- 0,60 € / km démarche, km effectué pour le compte du client (courses, accompagnement à des RV, sorties...).
- Réduction d'impôt de 50 % des dépenses annuelles sous conditions (se renseigner auprès de votre centre d'impôts).



Un devis gratuit est établi systématiquement pour toute prestation.

Un partenariat multiple peut vous permettre de bénéficier selon votre situation d'aides financières (CAF, MDPH, APA, aides sociales, caisses de retraite...).



Favoriser l'équilibre familial : enfance et parentalité



Bien vieillir à domicile



Vivre avec une maladie ou un handicap



Se dégager du temps : entretien du cadre de vie